

Livre blanc

L'INDUSTRIE en Essonne



Édito



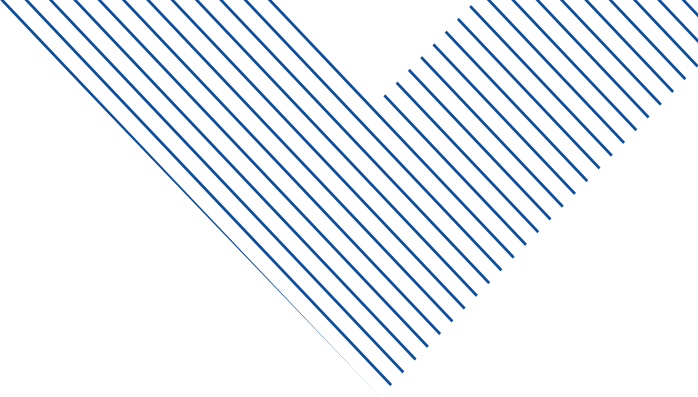
Vers un renouveau de l'industrie ?

Depuis plus de quatre décennies, des pans entiers de notre production manufacturière sont partis sous d'autres cieux. Des usines ont fermé les unes après les autres. En 2019, l'industrie française ne concourait que pour 13,4 % au PIB, contre 24,2 % en Allemagne, et 19,2 % en moyenne dans l'ensemble zone euro.

L'heure est à la réindustrialisation, voire au réarmement industriel, tant la crise sanitaire a mis en lumière le dénuement de notre arsenal de production de biens stratégiques : les masques, bien sûr, mais aussi les médicaments. Le constat est très largement partagé, y compris dans les territoires très urbanisés tels que l'Île-de-France. Même la ville de Paris s'est inquiétée de voir totalement disparaître ce qu'il reste de ses (petites) activités manufacturières. D'où la création du label « Made in Paris » pour les valoriser !

Les raisons d'y croire

Selon une étude de Bpifrance Le Lab, réalisée en 2018 auprès de 2 000 PME et ETI manufacturières, 70 % des répondants se disaient confiants en l'avenir de l'industrie en France. Cet optimisme perdurera-t-il ? Il est vrai qu'il existe des raisons de croire à un retour relatif de l'industrie.



Thierry Petit, économiste à l'Institut Paris Region en relève au moins deux :

- le raccourcissement des cycles de l'innovation et des délais de mise sur le marché favorise une relative proximité entre lieux d'innovation et lieux de production ;
- la tendance à la personnalisation des produits conduit à réduire les séries et donc ne justifie plus le recours à une sous-traitance lointaine de grande capacité.

Sans compter l'émergence de l'usine du futur qui devrait permettre de renforcer la productivité et la rentabilité des entreprises industrielles.

Et l'Essonne dans tout cela ?

L'industrie essonnienne possède des atouts structurants pour jouer un rôle dans cette reconquête industrielle. Elle s'appuie sur quelques secteurs forts, même si le principal, à savoir l'aéronautique, est fragilisé. Diversifiée, elle doit cultiver cet avantage et le renforcer. Sa main-d'œuvre est qualifiée. Enfin, elle est innovante et le sera encore plus si les liens entre la French Fab et la French Tech sont renforcés.

Il lui faudra toutefois passer sous les fourches caudines de la transition écologique, parfaire son internationalisation et négocier son passage vers l'usine du futur, en douceur s'il le faut, mais avec détermination.

Ce livre blanc dresse un constat des grands enjeux auxquels ce secteur d'activité est confronté. Des défis et des challenges sont à relever mais, ensemble, nous pouvons surmonter les difficultés et donner un nouvel élan à notre tissu industriel essonnien.

Fabien Daurat,
président du comité Industrie,
vice-président Industrie CCI Essonne

3 questions à

Nicolas Lefevre

Installé en Essonne depuis février dernier, Nicolas Lefevre fait partie des trois sous-préfets à la relance, nommés en Île-de-France, pour piloter la mise en œuvre territoriale du plan de relance gouvernemental.



Quelle est votre mission au titre de cette fonction ?

J'ai la charge de piloter la mise en place du plan France Relance en Essonne. Il s'agit d'abord de faire connaître ce plan aux acteurs du territoire qui peuvent être concernés. Les mesures et dispositifs du plan sont nombreux et peuvent intéresser les entreprises, les collectivités, le monde associatif et les particuliers. Ensuite, mon rôle est d'accompagner les porteurs de projets dans le dépôt de leurs dossiers avec l'appui des services de l'État concernés par le dispositif visé, puis de suivre la bonne mise en œuvre des projets lauréats. Enfin, mon rôle est d'animer et de coordonner ces services pour permettre le bon déploiement du plan.

Quel type d'entreprises a bénéficié du plan de relance ?

Le panel est large et va de la TPE au grand groupe. Nous recevons beaucoup de demandes et nous procédons à une instruction très rigoureuse de chaque dossier pour garantir une utilisation efficace de l'argent public. Nous nous assurons que le porteur de projet est capable de démarrer ce dernier rapidement, que le projet entraîne des retombées socioéconomiques positives pour le territoire et que l'entreprise est en capacité de boucler le financement en complétant la part de l'investissement subventionnée par l'État. Ensuite, et dans un souci de rapidité d'exécution, l'État verse une avance pour permettre à l'entreprise de démarrer très rapidement. Le solde est délivré en fin de projet.

Quel est le bilan du plan de relance en Essonne ?

Nous avons financé une trentaine de projets d'investissements industriels pour environ 45 millions d'euros à travers différents appels à projets portant sur l'automobile, l'aéronautique, la résilience, le nucléaire ou encore les territoires d'industrie. Les aides vont de 200 000 euros jusqu'à 7 millions pour de gros projets de R&D liés à la 5G. Par ailleurs, 12 000 entreprises du département ont bénéficié de la baisse des impôts de production pour 190 millions d'euros.



Une industrie
diversifiée et en haut
de la chaîne de valeur

p 6 à 8



L'industrie
indispensable à la vie
économique d'une
métropole

p 9 à 15



Relever le défi
du numérique

p 16 & 17



Relever le défi de la
transition écologique

p 18 & 19



Relever le défi
de l'international

p 20 & 21



Les acteurs au service
de l'industrie

p 22 à 24

Préconisations

p 25 & 26

Sources
et remerciements

p 27

S O M M A I R E



UNE INDUSTRIE DIVERSIFIÉE et en haut de la chaîne de valeur

Créé en 1960, le département de l'Essonne a profité du desserrement des activités industrielles de la zone centrale de l'agglomération et de leur déménagement vers la grande couronne.

Comparé aux départements des Yvelines et de la Seine-et-Marne, il a toutefois tiré un moindre profit de ce mouvement migratoire des usines. Pour autant, des initiatives telles que la création de la ville nouvelle d'Évry ou celle du parc d'activité de Courtabœuf, ont permis d'ancrer dans le département de nombreuses entreprises industrielles.

Ainsi, s'est constitué un tissu industriel dense, diversifié et situé en haut de la chaîne de valeur avec de grands établissements relevant de groupes industriels internationaux évoluant dans des secteurs de pointe (transports aériens, télécommunications, équipements industriels, défense, spatial). Mais également des PMI, souvent sous-traitantes et dont nombre possède un savoir-faire de haut niveau technologique.



Plus de 4 000 établissements industriels

Au 31 décembre 2018, selon les chiffres de l'Insee, l'Essonne comptait 4 117 établissements ressortant du secteur de l'industrie manufacturière et extractive, soit 4,4 % du total départemental (93 871 établissements). On notera toutefois que ce secteur ne représentait que 3,1 % des créations d'établissements. Comme dans toute l'Île-de-France, l'industrie essonnienne a affronté une érosion de ses effectifs. Elle semblait en cours de stabilisation avant que la Covid-19 vienne obscurcir l'horizon.

Parallèlement, elle s'est recentrée sur une poignée de secteurs forts et des spécialités. Ainsi, le département de l'Essonne est-il devenu le premier département francilien en nombre d'emplois pour la fabrication de composants électroniques, avec presque 46 % des effectifs régionaux de la branche et un chef de file de taille, avec le fondeur X-Fab, successeur d'IBM, sur le site du Coudray-Montceaux. D'une manière plus globale, le secteur de l'information et de la communication est dynamique en Essonne. Il concentrait 14,4 % des établissements fin 2019 et était à l'origine de 1 910 créations d'établissements, soit 9,9 % du total.

L'industrie essonnienne continue, par ailleurs, de tirer le fil qui la relie à l'histoire de l'aviation. Parmi ses cinq principales branches industrielles, celle de la fabrication d'équipements d'aide à la navigation arrive en tête avec 3 600 salariés. Elle est talonnée de très près par la construction

aéronautique et spatiale qui a vu diminuer ses effectifs ces dernières années, ce qui lui a fait perdre sa place de leader.

La fabrication d'équipements de navigation relève plutôt de la présence de géants internationaux comme Thales Land & Air Systems (Limours) ou Safran Electronics & Defense (Massy).

L'Essonne concentre 13 % des effectifs régionaux de la branche construction aéronautique. L'usine d'Évry-Corbeil de Safran Aircraft Engines est le premier employeur industriel privé du département avec 3 400 salariés en CDI. En outre, l'Île-de-France est la première région aérospatiale du pays, ce qui fait travailler de nombreux sous-traitants essonniers. Plutôt spécialisés, ils apparaissent aujourd'hui, un peu trop dépendants de la commande aéronautique.

L'industrie alimentaire en bonne position



Le secteur de la boulangerie-pâtisserie constitue le troisième contributeur à l'emploi industriel en Essonne. Un nom illustre cette activité : celui de Poilâne qui a établi sa manufacture à Bièvres. Autre leader du secteur : East Balt (Le Plessis-Pâté) qui a ouvert fin 2018 sa deuxième usine essonnienne de petits pains.

L'industrie agroalimentaire au sens large, sans constituer véritablement une spécialité départementale, compte quelques entreprises caractéristiques comme l'embouteilleur Coca-Cola European Partners (Grigny) ou le groupe

Darégal (Milly-la-Forêt) qui diffuse ses plantes aromatiques dans le monde entier.

La branche de la fabrication d'équipements de communication constitue la dernière grande spécialisation. Sa part dans l'ensemble francilien est importante et ses effectifs représentent un cinquième du total régional. Ce secteur va toutefois pâtir de nombreuses suppressions d'emplois prévues chez Nokia à Nozay.

De l'instrumentation scientifique... à Genopole

Le département de l'Essonne s'est taillé également une réputation dans l'instrumentation scientifique et technique avec des sociétés comme le groupe japonais Horiba (Palaiseau) ou Microwave Vision (Villejust), spécialisée dans la visualisation des ondes électromagnétiques. Il occupe également une place intéressante dans le secteur porteur des lasers de puissance et médicaux.

L'Essonne s'inscrit par ailleurs dans le vaste écosystème de la santé particulièrement dynamique en Île-de-France et dispose d'un riche outil d'expérimentation avec les établissements de l'AP-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris), premier groupe hospitalier

européen. Le département accueille sur son sol de grands centres de recherche comme ceux de Sanofi (Chilly-Mazarin) ou d'Ipsen (Les Ulis), sans oublier les acteurs industriels spécialisés tels que le laboratoire biopharmaceutique LFB (Les Ulis), le laboratoire de médecine nucléaire CIS Bio (Saclay) ou encore Yposkesi (Évry-Courcouronnes), premier industriel pharmaceutique français produisant des médicaments de thérapies génique et cellulaire.

Implanté à Genopole, Yposkesi constitue le noyau dur industriel de ce biocluster dont la majorité des entreprises est focalisée sur la recherche médicale amont. Cela n'empêche pas la montée en puissance, en parallèle, de start-up ou de jeunes PME orientées vers les applications industrielles comme Ynsect, spécialisée dans l'alimentation animale à base d'insectes.

Enfin, un vaste réseau de sociétés de services à l'industrie s'est progressivement constitué. La branche des activités spécialisées scientifiques et techniques constitue le deuxième employeur du secteur des services avec 17 % des effectifs totaux. Et la tertiarisation de l'industrie essonnienne se poursuit à un rythme élevé. Fin 2018, le secteur des activités scientifiques et techniques et des activités de services administratifs et de soutien représentait 19,1 % des établissements mais 23,4 % des créations l'année suivante.





L'INDUSTRIE INDISPENSABLE à la vie économique d'une métropole

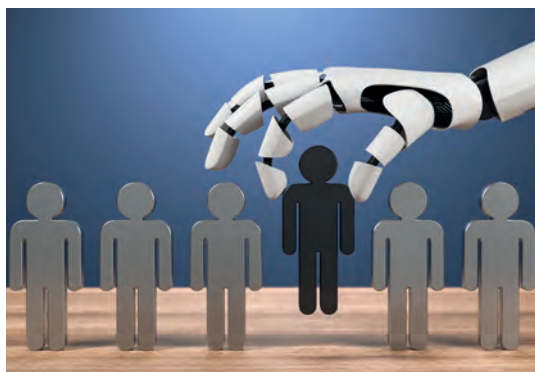
À l'instar de la métropole francilienne, l'Essonne a besoin d'une industrie dense, diverse, productrice de richesses. Une industrie développant des écosystèmes porteurs pour préparer son avenir et proposant des emplois diversifiés et stables, ce qui constitue un atout dans un département à la population jeune. De son côté, l'industrie a besoin d'être dans une métropole. L'accessibilité au marché est un élément important dans le choix de localisation d'un site industriel, tout comme l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et l'existence dans l'environnement immédiat d'écosystèmes bien structurés.

À cela, s'ajoute, pour les PMI de la sous-traitance, la proximité des centres de décisions des grands donneurs d'ordres.

Maintenir les activités de fabrication constitue également un enjeu pour la sauvegarde des savoir-faire et dans la perspective d'éventuelles relocalisations qui ne pourront se concrétiser que si toutes les briques de la chaîne de valeur sont encore en place.

Une industrie malmenée

L'Île-de-France n'a pas échappé au tsunami de la désindustrialisation. Entre 1990 et 2010, l'emploi industriel francilien a été divisé par deux, contre quatre en province. Chaque année, durant ces deux décennies, la région a perdu en moyenne 3,3 % de ses effectifs industriels (1,5 % pour la province). Dans cette tourmente, le département de l'Essonne a toutefois eu la chance de pouvoir compter sur les activités informatique, électronique et optique, demeurées parmi les plus solides (- 39,5 % quand même !).



Environ 45 000 emplois industriels en Essonne

De même, la construction aéronautique, autre point fort essonnien, a connu une embellie au cours des deux décennies précédentes.

Ces toutes dernières années, l'emploi industriel semblait redresser la tête. L'Essonne concentrait 44 691 postes fin 2015 (dont 88,5 % dans les industries manufacturières). Selon les estimations de l'Insee, ses effectifs grimpaient à 46 200 personnes au premier trimestre 2019, avant de redescendre à 45 300 au deuxième trimestre de 2020 ; une baisse dans laquelle il faut sans doute voir les premiers effets de la crise sanitaire.

En Essonne, l'industrie ne contribue que pour 9,7 % à l'emploi total. C'est moins bien que la moyenne nationale (11,8 %). En revanche, la part des services marchands dans l'emploi total est en Essonne très supérieure à la moyenne nationale : 53,4 % contre 49,4 %.

Surtout, notre département prend du retard. En 2019, la part de l'industrie dans les créations d'entreprise était de 2,9 % contre 4,6 % pour la France métropolitaine. Toutefois, ce résultat est proche de la norme régionale et seule la Seine-et-Marne se place au-dessus du lot (3,6 %).

Toujours plus de contraintes pour l'industrie

Les activités manufacturières doivent désormais s'inscrire dans un contexte caractérisé à la fois par de nouvelles contraintes environnementales et par la raréfaction des terres urbanisables. Le tout soulève le problème de la disponibilité du foncier industriel.

La question de l'acceptabilité de l'industrie dans un environnement urbanisé se pose de plus en plus. Les dirigeants le déplorent.

Au temps de l'urbanisation galopante des cinquante dernières années, ayant entraîné la consommation de nombreux hectares de terre, succède celui de la frugalité et du ZAN (Zéro artificialisation nette).

Déjà contestées, les activités manufacturières vont donc entrer en concurrence avec les autres fonctions urbaines. Nombre de projets se réalisent aujourd'hui aux dépens des premières et au profit des secondes. Parfois même, ce sont les activités tertiaires qui s'opposent à l'industrie.

Les besoins sont toutefois très importants. Une étude prospective réalisée en 2018 par la CCI Paris-Île-de-France, prenant en compte différents scénarios de développement, les situe « *entre 1,5 et 1,9 million de mètres carrés par an (soit de*

240 à 300 ha par an) dont un tiers peut être satisfait par l'offre disponible de seconde main et deux tiers par la construction neuve ».

« Le temps de l'aménagement conquérant est révolu. On est allé trop loin. Certaines opérations seront annulées et les autres seront, sans doute, les dernières en tant que telles », prévient Vincent Gollain, directeur du département économie de l'Institut Paris Region.

Des zones d'activités à moderniser

L'Essonne peut encore paraître comme un eldorado car il lui reste de belles réserves foncières. Mais son stock s'amenuise, surtout aux abords des grands axes de communication.

Il faudra songer à ouvrir de nouveaux espaces aménagés différemment des anciens. Et dans lesquels les usines du futur s'intégreront plus facilement dans leur environnement. Mais avant cela, la solution la plus simple consisterait à tirer le meilleur parti de l'existant. Comme beaucoup des zones d'activités d'Île-de-France, celles de l'Essonne sont souvent vieillissantes et obsolètes, au regard des exigences de la production moderne.

« Plus de 70 % des locaux d'activités franciliens sont en état d'usage, c'est-à-dire de seconde main non rénovés, les bâtiments neufs ou restructurés devenant rares sur les segments des locaux industriels » rapporte le Conseil de déve-

loppement de la métropole du Grand Paris.

La nécessité de reconstruire la zone sur la zone et d'en densifier l'urbanisation commence à s'imposer, surtout pour les sites les mieux situés comme ceux de Courtabœuf ou de l'agglomération d'Évry-Courcouronnes. Il faudrait parvenir à créer des parcs d'activités plus conviviaux, avec des lieux de vie et des services pour les salariés. Et que dire des parcs d'activités mal connectés aux réseaux de transports en commun ?

« Les offres sont peu lisibles, trop généralistes. Je ne dis pas qu'il faut faire partout des zones très spécialisées sur un secteur d'activité, mais on peut faire de la spécialisation par rapport à un profil d'entreprises, relève encore le directeur du département économie à l'Institut Paris Region. Les industriels ont besoin de locaux pour les activités, permettant d'accueillir un peu de tertiaire et du stockage. On ne trouve pas tant que cela ce type de produit. »

L'objectif est bien d'optimiser le remplissage des zones existantes. Il faut toutefois s'interroger sur l'appétence des chefs d'entreprise à s'implanter dans des sites plus éloignés du cœur de l'agglomération, en particulier au-delà de la Francilienne qui apparaît comme une nouvelle frontière.

Enfin, à l'heure de la numérisation croissante des échanges interentreprises, il devient urgent de finir rapidement le déploiement du très haut débit (THD). Suivant le Schéma territorial d'aménagement numérique, tout le territoire essonien devrait être fibré en 2021.



Une SEM* régionale pour agir sur le foncier industriel

*Société d'économie mixte

En 2020, la Région Île-de-France a créé la SEM Île-de-France investissements et territoires dont l'objet repose sur le portage d'actifs immobiliers pour maintenir et développer l'activité productive dans la région. Cette nouvelle SEM se focalise sur l'immobilier industriel et artisanal ainsi que sur les tiers-lieux productifs. Elle agit sous différentes formes : acquisition de programmes neufs, acquisition et réhabilitation de bâtiments existants, créations de sociétés de projet, etc.

Par ailleurs, Choose Paris Region, l'agence régionale de développement économique, a sélectionné 26 zones d'activités proposant une offre « clés en mains ». Il s'agit d'espaces industriels purgés des démarches administratives et donc disponibles afin qu'un projet industriel puisse s'y concrétiser dans un délai ne dépassant pas 24 mois. Quatre territoires essonniers figurent dans cette liste : deux à Lisses et deux à Évry-Courcouronnes.

Au total, 270 hectares de foncier industriel ont été identifiés. En comptant en moyenne entre 20 et 50 emplois par hectare, et sachant qu'un emploi dans l'industrie génère entre 3 à 4 emplois indirects, ce sont donc près de 22 000 emplois industriels qui sont espérés.

Une tertiarisation croissante

Beaucoup de grands groupes ont fait le choix de construire des sites de production à l'étranger au plus près des bassins de consommation tout en conservant des fonctions supports en France. Conséquence, en même temps qu'il fermait des usines, le secteur industriel francilien s'est progressivement orienté vers des activités de recherche, de conception, de gestion ainsi que vers les services. Illustration en Essonne : la fermeture de l'usine de sièges de Faurecia (ex-Bertrand Faure) à Étampes au profit d'un pôle d'innovation de ce même équipementier automobile.

La richesse et l'importance du potentiel de recherche scientifique et académique rassemblé en Île-de-France ont incité les grands industriels à conserver une bonne partie de leur R&D localement, en particulier en Essonne. Le département accueille, entre autres, le Centre d'excellence de Sanofi à Chilly-Mazarin ou encore les pôles de R&D d'EDF et de Danone, l'Institut Photovoltaïque d'Île-de-France, tous voisins sur le plateau de Saclay.

Le mouvement s'accélère et se recentre. La plupart des projets portés par des acteurs industriels concernent, de fait, des sites de R&D. Rien que sur le campus de Paris-Saclay, plusieurs projets majeurs sont en cours de concrétisation : centre d'innovation de Total, pôle de recherche d'IBM dédié à l'intelligence artificielle, institut de recherche des laboratoires Servier.

L'Essonne compte également de très nombreuses entreprises de services à l'industrie comme le groupe Rincent BTP qui fournit des prestations d'expertise et de recherche de solutions dans les domaines du génie civil et du BTP.

Enfin, il faut noter que la frontière entre industrie et services tend à s'estomper car le produit manufacturé fait désormais partie d'une offre plus globale incorporant des services divers (formation, accompagnement, maintenance, etc.).

Plus de proximité entre recherche et production

Selon l'Insee, 59 % des entreprises des activités manufacturières et extractives étaient innovantes entre 2014 et 2016.

Pour accélérer le rythme de l'innovation, il doit exister une grande continuité entre la conception et la production. De fait, la proximité entre la recherche et l'industrialisation est essentielle. D'ailleurs, les échanges ne fonctionnent pas que dans le seul sens descendant et les besoins comme les retours d'expérience de l'industrie peuvent nourrir la recherche.

L'Essonne dispose sur son territoire d'un ensemble exceptionnel de grands organismes publics comme le CEA, le CNRS et des écoles de renommée mondiale à l'instar de Polytechnique ou CentraleSupélec. Beaucoup ont créé une structure de valorisation de leurs travaux. De leur côté, les entreprises industrielles se familiarisent avec l'open innovation. Mais, pour ce faire, elles s'orientent plus vers d'autres entreprises ou les grandes écoles. Et trop peu, encore, osent aller frapper aux portes des chercheurs.

Par ailleurs, les pôles scientifiques de Saclay et d'Évry-Courcouronnes ne disposent pas des surfaces suffisantes pour accueillir autre chose que des activités à haute valeur ajoutée. Il serait donc utile d'améliorer leur couplage avec les parcs d'activités voisins, ceux de Courtabœuf pour Saclay et de Bondoufle et Lisses pour les seconds.



« On travaille main dans la main avec les laboratoires pour améliorer nos produits. On a appris d'eux beaucoup de choses et, eux, ont appris de nous sur le monde industriel. » Samuel Bucourt, président d'Imagine Optic, entreprise de métrologie optique (Orsay)



3 questions à

Pierre Veltz

Pdg.
de l'Établissement
public Paris-Saclay de
2010 à 2015

Auteur,
entre autres, de
« L'industrie : notre
avenir », ouvrage
collectif aux éditions
Eyrolles (2015).

Que peuvent apporter les compétences rassemblées sur le campus Paris-Saclay pour développer l'industrie en Essonne ?

L'écosystème de Paris-Saclay est sans équivalent. Pratiquement toutes les sciences et technologies y sont représentées, ce qui constitue une grande différence avec les pôles régionaux. Le problème c'est comment faire le lien entre ce potentiel scientifique et les PME ?



Il y a pourtant des créations d'entreprise générées à partir de travaux de recherche ?

C'est vrai, mais il faut distinguer deux choses bien différentes. D'un côté, on sait créer de nouvelles entreprises, la SATT (Société d'accélération et de transfert de technologie) ou le CEA y parviennent très bien. Mais, de l'autre côté, il y a les PME du tissu de base qui, elles aussi, sont confrontées à des défis technologiques et avec lesquelles le lien se fait difficilement.

À quoi attribuez-vous cette difficulté ?

D'abord, il y a une distance assez grande entre ce qui se fait dans les laboratoires, qui est souvent très pointu, et les besoins des industriels, il faut donc des médiateurs. Ensuite, c'est compliqué pour une PME de s'implanter à proximité directe des laboratoires. Enfin, le fond du problème est l'absence de réseaux humains. Les réseaux des grandes écoles sont orientés vers les grandes industries et les académiques restent assez autocentrés, même s'ils font de gros efforts pour s'ouvrir.

RECHERCHER DES RELAIS DE CROISSANCE

Riche de sa diversité, l'industrie essonnoise doit continuer de se diversifier.

La question de la diversification se pose, bien sûr, avec acuité pour l'écosystème essonnien de la construction aéronautique. Ce dernier est à la fois frappé par ricochets par les difficultés du transport aérien dues à la crise sanitaire et, touché plus directement par les déboires du Boeing 737 Max qui affecte son unique motoriste, le groupe Safran.

« Nous avons fait comme tout le monde. Comme l'aéronautique marchait très fort, on s'est précipité dedans en négligeant les autres secteurs », déplore aujourd'hui Pascal Hourdin, patron de la société Safel. Cette entreprise de Bruyères-le-Châtel, spécialisée dans le soudage par faisceau d'électrons et par laser, réalisait 56 % de son chiffre d'affaires dans l'aéronautique avant la crise sanitaire.

Les entreprises concernées vont donc devoir se mettre en quête de nouveaux débouchés en s'appuyant sur leur flexibilité et les compétences acquises pour satisfaire les exigences de l'aéronautique.

Cette situation met aussi en lumière la dépendance de l'industrie essonnoise à un secteur dominant et l'oblige à explorer de nouveaux relais de croissance.

Les biotechnologies constituent un axe développement, mais elles sont, pour l'heure, très peu créatrices d'emplois industriels.

L'industrie agroalimentaire, encore assez peu présente, pourrait s'avérer prometteuse si se concrétise l'ambition d'augmenter l'autonomie alimentaire de l'Île-de-France, ce qui impliquerait le développement d'une filière de transformation pouvant s'ancrer en Essonne. Par ailleurs, les IAA sont génératrices d'emplois peu facilement délocalisables et, en Île-de-France, elles ont mieux résisté à la décroissance des effectifs que les autres industries.

L'Essonne peut aussi tirer parti de la montée en puissance du véhicule électrique et connecté. Son territoire jouxte celui de Satoy (78) où se conçoivent et se développent les mobilités du futur. Il accueille par ailleurs, au sein des installations de l'Utac à Linas-Montlhéry, Teqmo, le centre d'expérimentation du véhicule autonome.

Qu'attendre, enfin, du cluster Grand Paris Sport d'Évry-Courcouronnes qui commence seulement à prendre ses marques ?

« On essaye surtout de diversifier la typologie de nos clients et d'élargir le socle de nos activités sans se disperser. » Benoîte Chanon, directrice de la société de métallerie-tôlerie à façon Petit-Chanon & Associés (Étréchy).



Nouveaux
visages
de l'industrie

LE POIDS
DU BTP

Le secteur de la construction comptait 6 500 établissements en Essonne en 2018 (source RCS 2018) et représenterait entre 35 000 et 40 000 salariés. La branche est composée à 90 % de sociétés de moins de dix salariés avec cependant une trentaine de grosses PME de plus d'une centaine de salariés, plutôt en activité dans le second œuvre et le génie climatique, selon Fabien Daurat, président de la Fédération du bâtiment de l'Essonne.

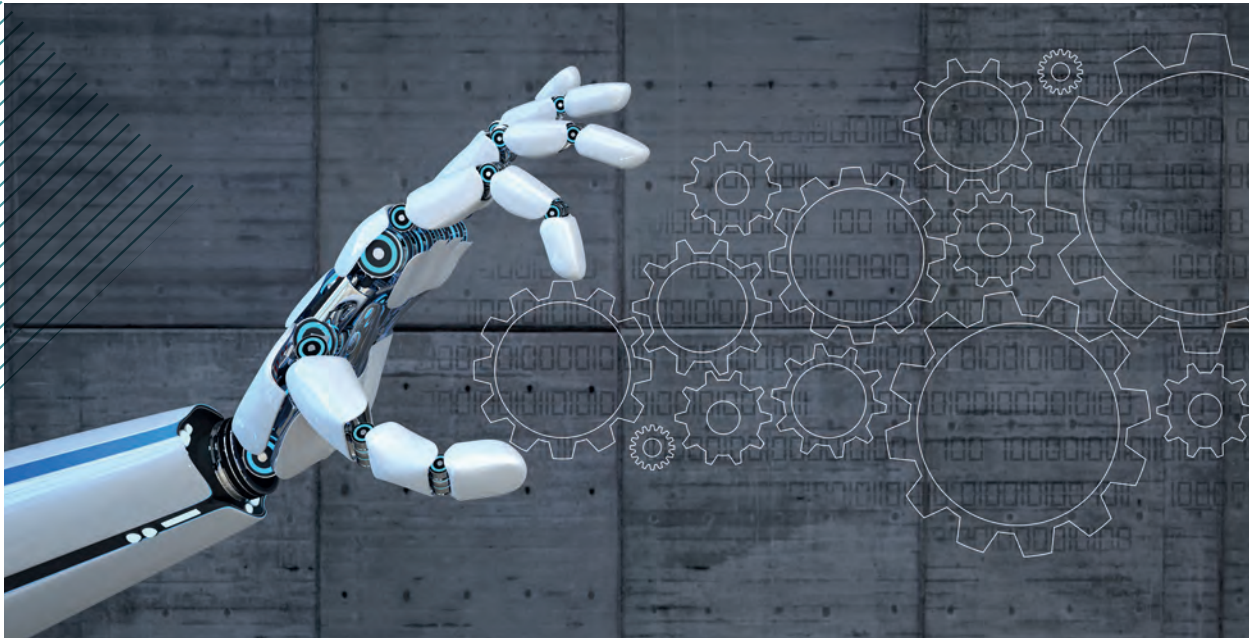
Le nombre d'entreprises est en croissance régulière. Selon l'Insee, le secteur de la construction était à l'origine de 9,7 % des créations d'entreprise en France métropolitaine en 2019 et de 10 % en Essonne. Pour autant, dans de nombreux cas, il s'agit de microentreprises dont il est difficile de prévoir la durée de vie.

Peu d'entreprises concentrent leurs activités sur le seul département de l'Essonne car le marché est surtout régional. Mais il faut noter que les PME essonniennes profiteraient peu des opportunités offertes par les chantiers du Grand Paris. « *Nous avons tous rêvé de faire partie de l'aventure, sauf que nous nous en trouvons écartés et que ce sont les majors qui prennent ces marchés* », constate Fabien Daurat.

Le plan de relance gouvernemental, bien qu'il favorise essentiellement la rénovation énergétique, notamment dans les bâtiments publics, est vu d'un bon œil. « *C'est un signal d'espoir que la rénovation énergétique prenne enfin son envol, relève Fabien Daurat. En revanche, déplore-t-il, le logement neuf a été oublié alors qu'il connaît des contractions assez sévères de l'ordre de 20 à 25 % des mises en chantier.* »

Le secteur des travaux publics compterait environ 120 entreprises en Essonne, selon l'annuaire de la Fédération régionale des travaux publics, organisation présidée par José Ramos, le patron d'Essonne TP (Boissy-sous-Saint-Yon). Les grands groupes de travaux publics (Colas, Eiffage, Eurovia, Razel-Bec, etc.) ont implanté des agences en Essonne aux côtés de PME ayant, pour la plupart, moins de cinquante salariés.

Le secteur traverse une passe délicate. De fait, si les grands chantiers ont repris après l'arrêt du premier confinement, la commande publique locale qui fait vivre les plus petites sociétés, elle, tarde à repartir. La crise sanitaire a en effet retardé la mise en place des nouveaux conseils municipaux et communautaires résultant des élections municipales 2020. Ce qui a eu pour effet de reculer les décisions d'investissement.

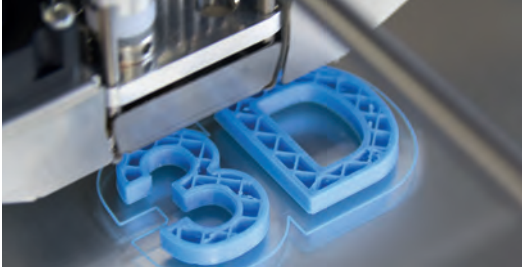


RELEVER LE DÉFI DU NUMÉRIQUE

Si l'industrie française veut rester compétitive, elle doit continuer de moderniser ses outils de production. L'industrie du futur entraîne non seulement une réduction des coûts mais permet également d'améliorer la sécurité au travail, la traçabilité, la qualité des biens produits, l'efficacité des process et de réduire la pénibilité. Elle apporte aussi beaucoup de flexibilité rendant possible, sans perte de rentabilité, la personnalisation des produits quand les marchés s'orientent de plus en plus vers des modèles différents.

Une usine de rêve

Dans l'absolu, le concept d'industrie du futur convoque l'idée d'une usine de rêve, fortement connectée en interne au niveau de la production comme en externe. La fabrication y est grandement robotisée, l'impression 3D s'y est fait une place et la supply chain, ou chaîne d'approvisionnement, est automatisée. Parallèlement, une profusion de données y circule en permanence favorisant la conception, l'industrialisation et le management de la qualité.



La nécessaire formation aux nouveaux métiers

« Il n'existera pas de modèle unique mais des usines du futur au pluriel », relève l'Institut Paris Region dans une note rapide sur le sujet. Chaque entreprise, en fonction de son ambition, de ses besoins et de ses moyens, intégrera plus ou moins, voire pas du tout, les six briques technologiques caractérisant l'usine du futur : robotique/cobotique ; objets connectés ; impression 3D ; exploitation des données ; simulation et maquette numérique ; réalité virtuelle et augmentée.

Si on veut que cette transformation réussisse, il sera nécessaire de sensibiliser, d'encadrer techniquement et d'accompagner, y compris financièrement, les entreprises, de même que de former leurs personnels.

« L'impression 3D offre vraiment des solutions. Elle permet de fabriquer des pièces avec des formes et des éléments compliqués que l'on ne pourrait pas réaliser autrement », commente Luc Héliot, président de Plassys Bestek, fabricant de machines pour les dépôts de matériaux en couches minces (Marolles-en-Hurepoix).

CampusFab forme aux métiers de l'usine du futur

Projet collaboratif piloté par un consortium rassemblant plusieurs grands industriels ainsi que des organismes de formation, CampusFab est une plateforme ayant pour vocation de former aux métiers de l'industrie du futur.

Implanté dans un bâtiment de 2 000 m² construit pour ses besoins sur le site de la Faculté des métiers à Bondoufle, le campus accueille des apprentis du BAC Pro au niveau BAC+3, ainsi que des salariés de l'industrie en formation continue. Ils travaillent avec les technologies les plus avancées mais qui constitueront l'environnement de la production industrielle dans le futur.

L'établissement constitue également une vitrine de l'industrie du futur accessible aux collégiens et lycéens pour des parcours de visites, mais également aux étudiants d'écoles d'ingénieurs dans le cadre de travaux pratiques.





RELEVER LE DÉFI de la transition écologique

De l'urgence climatique à la responsabilité sociétale

L'urgence climatique ne fait plus débat et le rythme de la transition écologique va s'accélérer. Adoptée l'an passé, la loi énergie-climat fixe un grand cadre : neutralité carbone à l'horizon 2050 et, chemin faisant, baisse de 40 % de la consommation d'énergie fossile. Plus globale, la démarche RSE (Responsabilité sociétale et environnementale) concerne toutes les entreprises. Le concept RSE est vaste. Il englobe l'impact sur l'environnement des activités de l'entreprise, mais aussi l'utilisation de technologies propres, la nature des produits et services, les conditions de travail jusqu'à la lutte contre la corruption.

Sensibiliser les entreprises

Beaucoup d'entreprises ont d'ores et déjà investi dans des solutions d'efficacité énergétique, mais peu s'intéressent à l'ensemble du processus RSE. Il se trouve quand même des « éclaireurs » dans notre département. La PME Acfri (Bondoufle), par exemple, qui a développé une offre verte. La société dourdanaise Oray, également. Spécialiste des équipements de projection, elle a eu recours à l'analyse de cycle de vie et à l'écoconception pour « designer » une nouvelle version d'un écran motorisé. Principaux résultats : des économies sur les matériaux et un taux de recyclabilité de 89 % en fin de vie très supérieur aux normes.

La montée en puissance de l'économie circulaire

La mise en place d'une chaîne d'approvisionnement responsable reposant, entre autres, sur l'économie circulaire, doit être accélérée. L'île-de-France importe 80 % des ressources qu'elle consomme. Elle veut réduire cette dépendance et notamment développer l'utilisation des matières premières de seconde main issues du cycle de production. Les filières de valorisation sont en place. Elles gagneraient peut-être à être mieux identifiées et les circuits organisés à l'échelle d'un territoire.



Acfri passe au produit vert

Spécialiste des cellules et tunnels de refroidissement ou de surgélation, la société essonnoise Acfri (Bondoufle) a reverdi son offre et a été la première à proposer à son marché des équipements utilisant le CO₂ comme liquide frigorigène.

« *Il existe un vraie question sur les fluides réfrigérants. Ceux utilisés couramment ont un impact élevé sur l'environnement* », explique Sébastien Comby, président d'Acfri.

Au contraire, le CO₂ utilisé comme gaz frigorigère en circuit fermé, comme il l'est dans les équipements d'Acfri, n'a pas d'effet sur le réchauffement de la planète. C'est en outre une solution plus économique qui permet des réductions de consommation d'énergie de l'ordre de 30 %.

L'utilisation du CO₂ représente toutefois un défi technique et un coût supplémentaire en production.

« *Le niveau de pression élevé du CO₂ a un impact sur tous les organes du circuit. Cela nous a obligés à revoir la conception de nos produits et la résistance des éléments* », complète Sébastien Comby.





RELEVER LE DÉFI de l'international

Des PME trop peu exportatrices

L'industrie est le principal producteur de biens échangeables. En 2018, les quelque 30 000 entreprises industrielles exportatrices de l'hexagone ont réalisé 492 milliards de chiffre d'affaires à l'international, soit 65 % des ventes de l'économie française à l'étranger. Ces entreprises, qui représentent 16,5 % des entreprises industrielles, sont très dynamiques sur les marchés extérieurs et tirent en moyenne 44 % de leurs revenus de leurs exportations.

Ces chiffres sont toutefois l'arbre qui cache la forêt car ils mêlent les performances des grands groupes et des ETI

fortement internationalisés avec les activités des PMI trop peu nombreuses à exporter et moins actives. Les 500 premiers exportateurs génèrent 72 % du montant des exportations.

La part des exportations de l'Île-de-France est insuffisante au regard de son poids économique. Ses entreprises ne génèrent que 20,2 % des échanges de biens alors que l'Île-de-France représente 31,1 % du PIB hexagonal.

Les entreprises exportatrices sont les plus dynamiques

Sortir du marché hexagonal est une évidence pour les entreprises de technologie proposant des produits s'adressant à des niches et pour lesquels le marché hexagonal est trop petit et aléatoire.

Mais, globalement, l'internationalisation ne semble pas une priorité pour la majorité des chefs d'entreprises industrielles. L'envie d'exporter vient plutôt quand l'entreprise grandit bien et celles qui exportent sont, en général, parmi les plus dynamiques et les plus innovantes.

Ainsi, en novembre 2016, 33 % des entreprises exportatrices constataient une hausse de leur chiffre d'affaires au cours des 12 derniers mois contre seulement 9 % pour les entreprises non-exportatrices.

« Dès que j'ai eu un peu d'aisance financière, j'ai commencé à sillonner la planète. Il faut mettre ses préjugés dans sa poche et essayer. Aller à l'international ne demande pas nécessairement beaucoup d'argent mais un peu d'audace et des armes : qualité, prix et innovation », témoigne ainsi Maurice Timon, le fondateur de la marque Minima (Linas), commercialisée aujourd'hui dans plus de soixante pays.

Des occasions à saisir

La période post-Covid incite à se lancer à l'international. « *La crise sanitaire devrait être suivie d'une forte croissance mais qui sera plus importante dans le reste du monde qu'en France* », estime ainsi l'économiste Philippe Dessertine.

De nombreuses PMI essonniennes exportent déjà indirectement via les produits finis que leurs clients vendent à l'étranger. Elles pourraient s'appuyer sur ce savoir-faire « Made in France » déjà reconnu et pourquoi pas chasser en meute. « *Nous n'exportons que 3 à 4 % de nos produits en direct, mais 50 % de nos pièces sont exportées indirectement via nos donneurs d'ordres* », commente Romain Serra, directeur commercial et technique de la société SMPF Tôlerie fine de précision (Bondoufle).





LES ACTEURS AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

La French Fab

Lancée en 2017, la French Fab se veut l'étendard de l'industrie française en mouvement. Cette organisation a plusieurs ambitions : accélérer la transformation de l'industrie en France par la diffusion des concepts et technologies de l'industrie du futur ; mettre en réseau les énergies des acteurs industriels français ; donner de la visibilité aux acteurs qui font l'industrie française au quotidien, à l'excellence française industrielle, en France comme à l'étranger ; incarner le futur prospère de l'industrie française et l'attractivité des métiers qui la composent, de la formation (initiale, professionnelle ou continue) à l'emploi ; informer sur l'offre d'accompagnement public pour les activités industrielles en France.

En Essonne, plusieurs entreprises font partie de la communauté French Fab telles Pol-lux (Palaiseau), X-Fab (Le Coudray-Montceaux), SMPF Tôlerie fine de précision (Bondoufle) ou encore Label Print (Dourdan).



Alliance pour l'industrie du futur

Créée en 2015, l'Alliance pour l'industrie du futur (AIF) est une association rassemblant les compétences d'organisations professionnelles, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises et de collectivités territoriales pour assurer, en particulier, le déploiement du plan ministériel, Industrie du Futur. Elle organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux des PME/ETI, pour la modernisation des outils industriels et la transformation de leurs modèles économiques, notamment par l'apport de nouvelles technologies, comme le numérique. Elle s'appuie pour cela sur des groupes de travail dédiés.

L'objectif final de l'association est de repositionner l'industrie française au centre du développement économique du pays, dépendant de l'amélioration de la compétitivité. Début décembre 2020, 92 entreprises étaient labellisées Vitrites Industrie du Futur par l'AIF. Parmi ces dernières, figure le constructeur de véhicules modulaires de nouvelle génération XYT (Le Plessis-Pâté).



La Fabrique de l'industrie

La Fabrique de l'industrie est une plateforme de réflexion consacrée aux perspectives de l'industrie en France et à l'international. Créée sous forme associative, elle est soutenue par l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie), France Industrie, le GIM (Groupe des industries métallurgiques) et le Gifas (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales). À la fois laboratoire d'idées et centre de ressources et de débats, la Fabrique travaille sur tous les sujets en rapport avec l'industrie : l'attractivité des métiers de l'industrie ; les relations avec les territoires et les populations ; les opportunités et les défis liés à la mondialisation et au changement technique ; la compétitivité. Les thèmes de l'emploi, de la formation et des compétences sont également au cœur des recherches de La Fabrique. Elle produit des ouvrages, des synthèses et des documents de travail multimédias, tous accessibles gratuitement sur son site web.



Team France Export

Née de l'alliance entre CCI France et Business France, Team France Export a pour mission de développer la compétitivité des entreprises françaises à l'international. Les deux grands réseaux publics œuvrant pour fournir des services d'accompagnement à l'export partagent plusieurs objectifs : poursuivre l'information et la sensibilisation des entreprises sur leur développement international ; identifier au sein des territoires les entreprises ayant un potentiel d'internationalisation ; aider ces entreprises à se structurer dans ce but ; les orienter et les faire réussir sur des marchés gagnables à l'étranger.



L'action de Team France Export se déploie sur trois axes : en France, la mise en place de guichets uniques « Team France Export » ; à l'étranger, la désignation d'un correspondant unique « Team France Export » ; la mise en œuvre d'outils digitaux permettant la transformation de l'action de l'ensemble de ces acteurs publics.

L'Ademe

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie accompagne la transition écologique des entreprises. Dans tous les domaines dans lesquels elle intervient (transition énergétique et climat, énergies renouvelables, mobilité et transports, air et bruit, urbanisme et aménagement, économie circulaire, alimentation, déchets, sols pollués et friches, etc.), l'Ademe conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

L'agence exerce ses activités dans quatre directions. Elle assure l'animation et participe au financement de la recherche. Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser les différents publics pour faire évoluer les mentalités, les comportements et les actes d'achat et d'investissement. Elle assure un rôle de conseil pour orienter les choix des acteurs socioéconomiques et élabore des outils et méthodes adaptés à leurs attentes. Enfin, l'Ademe déploie différents types de soutien financier.



Pôle de compétitivité Systematic Paris Region

Systematic Paris Region, pôle européen des Deep Tech (les start-up proposant des produits et des services sur la base d'innovations de rupture, selon Bpifrance), rassemble et anime depuis sa création en 2005, une communauté de près de 900 membres adhérents, dont près de 600 start-up, PME et ETI, 140 grands groupes, 140 académiques, un collège des investisseurs et un autre d'une vingtaine de collectivités.



À travers ses six domaines d'action ou hubs (science des données, cyber et sécurité, Internet des objets et infrastructures digitales, ingénierie digitale, optique et photonique, Open Source), le pôle connecte les acteurs du logiciel, du digital et de l'industrie des Deep Tech, par l'innovation collaborative, la mise en relation et le sourcing technologique. Et ce, afin de faciliter la conception de nouveaux produits ou services ainsi que leur mise sur le marché, d'améliorer la compétitivité des entreprises et, enfin, de soutenir le développement économique du territoire et sa valorisation. Spécialisé, dès sa création, dans le montage des projets collaboratifs, Systematic a accompagné plus de 600 projets représentant autant de nouveaux produits et services issus de cette R&D.

Quelles sont les pistes d'action pour l'industrie en Essonne ?

Diversification

L'industrie essonniennne doit tout faire pour conserver la diversité des activités qui fait sa force depuis presque un demi-siècle. Elle doit même amplifier cette diversification en identifiant de nouveaux relais de croissance pouvant se développer sur le territoire telle l'industrie agroalimentaire au moins de première transformation. Au niveau des entreprises, la diversification du compte clients et la réduction de la dépendance à l'égard des plus grands clients apparaît comme une des grandes priorités surtout pour les entreprises sous-traitantes, en particulier dans le secteur de l'aéronautique. Les entreprises industrielles ont déjà fait beaucoup d'efforts et doivent poursuivre en ce sens. Elles pourraient également envisager de repenser leur offre, voire leur modèle économique. Depuis de nombreuses années, la valeur ajoutée de l'entreprise se déplace de plus en plus du produit vers le service. Le modèle serviciel, où la vente du produit est accompagnée de services, se développe de plus en plus.

Améliorer l'attractivité des zones d'activités économiques

Dans leur ensemble, les ZAE sont obsolètes et manquent d'attractivité. L'offre de locaux est trop souvent inadaptée, les équipements et lieux de vie insuffisants, les dessertes en transports en commun assez défectueuses. Il faut agir pour rénover ces zones, améliorer la pertinence de l'offre immobilière et adapter la nature des équipements à des effectifs industriels marqués par la montée en puissance des cols blancs aux dépens des cols bleus, surtout si on souhaite attirer les jeunes vers les métiers de l'industrie.

Pour faire face aux besoins de fonciers industriels, il faudrait finir de remplir les ZAE existantes ce qui suppose, entre autres, que le territoire essonnienn soit entièrement fibré dans les meilleurs délais. L'acceptabilité de l'industrie en zone urbanisée est également posée.

Il serait aussi nécessaire d'améliorer le couplage entre le campus Paris-Saclay et la ZAE de Courtabœuf qui apparaît comme le réceptacle naturel des start-up industrielles nées sur le campus mais ne pouvant s'y développer.

À suivre également l'initiative de l'agence de développement régionale « Choose Paris Region » portant sur l'identification de ZAE clés en mains (quatre en Essonne).

Renforcer l'internationalisation

Globalement, les PME françaises exportent de manière insuffisante et il suffirait peut-être d'un effort un peu plus soutenu de toutes pour que la balance commerciale de la France redevienne positive. Heureusement, beaucoup d'entreprises essonniennes exportent indirectement via les ventes de leurs grands comptes.

Selon l'enquête sur l'avenir de l'industrie (Bpifrance Le Lab), développer la présence de l'entreprise à l'international ne figure qu'au sixième rang des priorités de dirigeants de PME et d'ETI.

Le manque de moyens humains et le manque de moyens financiers (surtout que les aléas sont nombreux et le retour sur investissement plutôt long) expliquent en partie la situation.

La RSE encore trop abstraite

La RSE est une notion surtout utilisée par les grands groupes mais encore assez abstraites pour les PMI. Au-delà des mesures d'optimisation énergétique assez répandue, il faudrait encourager les entreprises à s'emparer du sujet de la RSE dans sa globalité car ce sera peut-être demain un passage obligé pour postuler à certains marchés notamment publics.

Il faudrait peut-être, aussi, inciter les entreprises à verdir leur offre et les inviter à explorer les bénéfices de l'écoconception qui est un facteur d'économie de matières premières.

Marier French Tech et French Fab

L'innovation vient au quatrième rang des priorités des PME-ETI ([voir l'avenir de l'industrie](#)) et 64 % d'entre elles en font un enjeu important ou prioritaire. Malgré de gros progrès, le couplage entre les PMI traditionnelles et le monde scientifique et académique se fait mal. De nouveaux vecteurs, de nouvelles interfaces doivent être recherchés pour améliorer les échanges dans une optique d'open innovation.

Il faut aussi tout faire pour que les start-up industrielles nées sur le territoire essonnienn puissent s'y développer.

L'industrie du futur

L'industrie du futur s'appuiera sur une montée en gamme (ce qui suppose une plus grande technicité donc une formation plus poussée), de l'innovation en permanence, la modernisation de l'appareil productif. Les entreprises sont conscientes de la nécessité de moderniser leur outil de production même si elles estiment par ailleurs que leurs équipements actuels sont encore performants par rapport aux besoins. Cette modernisation s'impose, notamment pour gagner en flexibilité pour mieux coller aux demandes des clients sans surcoût, et réduire les coûts de fabrication pour essayer de se soustraire à la dictature des prix. Assembler toutes les briques composant l'usine du futur idéale paraît assez utopique, du moins les entreprises peuvent-elles commencer par réussir leur digitalisation.

Les obstacles sur la route de la transformation

L'enquête sur l'avenir de l'industrie dresse un panorama des obstacles qui se dressent sur le chemin de la transformation des entreprises. Le premier est l'absence de visibilité sur l'activité. Viennent ensuite la question des compétences internes, la résistance au changement, les problèmes de trésorerie et d'accès au financement, l'identification de bons prestataires.

Faire évoluer les compétences des collaborateurs

L'évolution technologique forte, l'intelligence artificielle, la réalité augmentée, la robotisation, la fabrication additive (ou impression 3D), le lean manufacturing, etc., imposent de nouvelles compétences. Et va sans doute permettre de voir l'apparition de nouveaux métiers. L'Essonne a la chance de disposer de CampusFab, pôle d'excellence pour l'industrie de demain et site de formation continue ouvert aux entreprises. Il faudra aussi changer l'image des métiers de l'industrie.

Témoignage

**Catherine
Buche-Andrieux**
présidente
de CampusFab

Un outil pour soutenir les entreprises dans leur transformation numérique

« La création de CampusFab répond à l'ambition de disposer d'un outil pour venir en soutien des entreprises de toutes tailles engagées dans la transformation numérique qui constitue un grand enjeu de compétitivité.

Ce soutien se concrétise d'abord par une offre de formation pour permettre aux entreprises de disposer de compétences sur les sujets de l'usine du futur. Cette offre se décline sous deux formes : formation continue pour les salariés des entreprises, formation initiale des étudiants avec pour objectif de répondre aux enjeux de recrutement des entreprises.

La plateforme apporte également son soutien via la prise de connaissances et la possibilité de s'acculturer de manière concrète aux aspects de la transformation numérique. Nous disposons d'un espace expérientiel qui constitue une sorte de vitrine de la continuité numérique. Il y a également l'espace atelier avec différents pôles (usinage, fabrication additive, assemblage/montage, maintenance, salle digitale, ndlr) permettant de mieux appréhender la réalité de cette continuité.

Enfin, cette plateforme a aussi pour objectif d'accueillir des jeunes avant leur orientation dans l'enseignement supérieur afin de leur donner envie d'aller vers les métiers industriels.

CampusFab vise plutôt l'accompagnement des PMI avec un focus sur l'écosystème essonnien, mais aussi des grandes entreprises franciliennes que la proximité de la plateforme peut intéresser. »

- Enjeux Île-de-France (Crocis/Insee) n° 216. Décembre 2019 : R&D en Île-de-France
- L'industrie aéronautique et spatiale en Île-de-France - Note rapide Institut Paris Region (février 2018)
- Étude : les lieux de l'industrie ; une industrie sous contrainte mais attachée à son territoire. Institut Paris Region (février 2016)
- Industrie francilienne : des mutations à long terme toujours à l'œuvre. Note rapide n° 795 - Institut Paris Region (décembre 2018)
- Les conditions d'un retour des activités productives dans les métropoles - Note rapide n° 847 - Institut Paris Region (mai 2020)
- Les industries agroalimentaires en Île-de-France. Rapport Institut Paris Region (septembre 2020)
- L'usine du futur : un retour vers l'urbain. Note rapide n° 726 - Institut Paris Region (septembre 2016)
- L'économie francilienne en 2025 : ruptures à venir et leviers d'action. Note rapide n° 742 - Institut Paris Region (mai 2017)
- L'économie circulaire : un nouvel axe stratégique pour l'Île-de-France - Note rapide n° 706 - Institut Paris Region (novembre 2015)
- Les SAE : une vision renouvelée de l'offre d'accueil des entreprises en Île-de-France - Note rapide n° 810 - Institut Paris Region (juin 2019)
- La filière drones francilienne : stratégie économique pour un marché international - Note rapide n° 786 - Institut Paris Region (septembre 2018)
- L'Île-de-France face au défi de l'économie circulaire - Note rapide n° 804 - Institut Paris Region (mars 2019)
- L'emploi salarié francilien dans l'industrie divisé par deux en vingt ans - Enjeux Île-de-France Crocis/Insee (janvier 2013)
- Quels besoins fonciers pour les entreprises industrielles. Rapport de la CCI Paris Île-de-France (janvier 2018)
- Stratégie pour une métropole productive. Rapport du Conseil de développement de la métropole du Grand Paris (2019)
- Les créations d'entreprises en 2019 par secteurs d'activités - Insee (décembre 2019)
- Les postes salariés dans le secteur industriel au 31 décembre 2015 - Insee
- Établissements et salariés de l'agroalimentaire au 31 décembre 2015 - données par département - Insee
- Structure de l'emploi par grands secteurs d'activités au 31 décembre 2018 - données par département - Insee
- Estimations trimestrielles d'emplois salariés par grands secteurs d'activités - données par département - Insee (juillet 2020)
- Les entreprises exportatrices selon la taille en 2018 - Insee
- Les exportations par secteur d'activités en 2018 - Insee
- Étude l'avenir de l'industrie : les regards des dirigeants de PME/ETI sur l'industrie du futur et le futur de l'industrie. Bpifrance Le Lab (novembre 2018)
- Résultats de l'enquête l'avenir de l'industrie Bpifrance Le Lab (novembre 2018)
- Délibération n° CP 2019218 Plan régional d'internationalisation des entreprises 2019 - 2021 - Conseil régional d'Île-de-France (22 mai 2019)
- Rapport Brookings et JP Morgan Chase sur la compétitivité internationale de l'Île-de-France (2016)
- Étude : les trajectoires de l'économie francilienne - Institut Paris Region (mars 2016)

////////////////////////////////////

Nous remercions pour l'aide qu'ils nous ont apportée en répondant à nos questions :

Benoîte Chanon (société Petit-Chanon et Associés à Étréchy)
Samuel Bucourt (société Imagine Optic à Orsay)
Luc Heliot (société Plassys Bestek à Marolles-en-Hurepoix)
Romain Serra (société SMPF Tôlerie fine de précision à Bondoufle)
Alain Flamant (société Lisega à Bondoufle)
Sébastien Comby (société Acfri à Bondoufle)
Arnaud Peltier (société Win MS à Orsay)
Maurice Timon (société Minima à Linas)
Thierry Reboul (société RESA à Villebon-sur-Yvette)
Pierre Veltz (ancien directeur de l'Établissement public d'aménagement de Paris-Saclay)
Vincent Gollain (directeur du département économie de l'Institut Paris Region)
Sylvain Dorschner (ancien DG du pôle Systematic, directeur de l'innovation de la région Grand Est)



POUR ET AVEC
LES ENTREPRISES

01 60 79 91 91
essonne.cci.fr

2, cours Monseigneur Romero
CS 50135 - 91004

Évry-Courcouronnes cedex
Tél. : 01 60 79 91 91
infos@essonne.cci.fr



Crédits photo © AdobeStock : Alexander Limbach - Calado - doraneke - Feodora - Fotomek - Grispb -
jean song - leowolfert - metamorworks - Pugun et Photo Studio - reneberger

Autres crédits photo © : Snecma Safran Eric Drouin - Conditionnement Darégal - CCIE Genopole -
Campusfab - Acfri Atelier